

Conducteur pelle mécanique (H/F)

29120 PLOMEUR

[Accéder à l'annonce en ligne](#)

- Contrat de travail temporaire
- Dès que possible
- Durée : 12 mois

- Temps plein
- Ouvert aux personnes en situation de handicap
- € 12.52 / Heure

L'entreprise

Notre client est spécialisé dans les travaux de terrassement et d'élagage, et intervient partout dans le Finistère. ACTUAL QUIMPER 3 (43 Avenue de Ty Bos, 29000 Quimper) Mail : actual.quimper3@actualgroup.com, tél: 02.98.59.40.70.

Le poste

Nous recherchons un Conducteur de pelle mécanique (h/f) passionné et compétent pour rejoindre notre équipe dynamique à Plomeur (29120). Ce poste est à pourvoir dès que possible .

Votre mission principale sera la conduite de pelle . Vous aurez l'opportunité de participer à une variété de projets de terrassement, incluant :

Les missions :Le conducteur ou la conductrice d'engins joue un rôle essentiel sur nos chantiers en manipulant des machines puissantes et spécialisées pour les travaux publics. Son intervention consiste à préparer le terrain, déblayer, niveler, terrasser et déplacer des matériaux tout en assurant une cadence productive. Il ou elle est amené(e) à travailler en équipe sous la direction d'un chef de chantier, mais aussi en autonomie.

Une durée hebdomadaire de 35 heures+ heures supplémentaires . Taux horaire : 12,52 € - 14.59€ par heure selon compétences + panier repas (négociation à la hausse).

Rejoignez une entreprise innovante et contribuez à des projets passionnants. L'agence responsable de cette offre est engagée dans la promotion d'un environnement de travail inclusif et stimulant.

Le profil recherché

Nous recherchons un candidat pour le poste de Conducteur pelle mécanique (h/f).

Le niveau d'étude requis est Titre de niveau V - BEP/CAP ou équivalent.

Le candidat idéal doit avoir une expérience de moins d'un an dans un poste similaire.

CACES R 482 CATEGORIE B1

Nous valorisons des compétences solides en conduite de pelle mécanique, avec une attention particulière à la précision et à la sécurité.

La capacité à travailler de manière autonome tout en respectant les consignes de sécurité est primordiale.